



À la rentrée 2023, tous les élèves de Benon y seront scolarisés. Même topo pour ceux de Ferrières (@ C.F.)

Les écoles des deux communes se séparent

Après des mois de discussion, le 8 mars prochain, les élus dissoudront le syndicat à vocation scolaire.

BENON - FERRIÈRES

C'était une promesse de campagne de la nouvelle équipe de Benon élue en octobre dernier : dissoudre le syndicat intercommunal à vocation scolaire (Sivos) afin que le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) n'ait plus lieu d'être. Le maire de Benon, Christophe Vinatier parlant d'un « retour à l'autonomie des écoles ».

Petit retour en arrière : en 1991, Benon, Ferrières, le Gué-d'Alleré et Anais se regroupent afin de créer un regroupement pédagogique. Une nécessité en raison de la démographie des quatre communes. En 2014, Benon et Ferrières se retrouvent seules, la commune d'Anais s'étant tournée vers Aigrefeuille et Le Gué-d'Alleré assurant toutes les classes dans le village.

Ainsi, de la petite section au CP, les élèves des deux communes restantes étaient scolarisés à Benon et les CE1, CE2, CM1 et CM2 à Ferrières.

Mais voilà, pour l'équipe municipale de Benon c'est « la fin d'un cycle » due à « la limite de ce système », explique Christophe Vinatier. Le futur développement démographique de Ferrières, qui porte des projets de lotissement, n'est pas étranger à cette démarche : « Pour l'heure les écoles reçoivent 240 élèves de Benon et 210 de Ferrières. Mais la tendance va s'inverser dans les années à venir car nous n'aurons pas de développement

d'urbanisme donc ça aurait coïncé à Benon avec la formule actuelle. »

Et la municipalité benonnaise ne voit que des avantages à ce divorce à l'amiable. Tout d'abord des économies, puisqu'aujourd'hui le maire de Benon annonce une dépense annuelle pour le Sivos qui avoisine 1 million d'euros par an pour sa commune. Rien que pour les élèves : « Nous sommes à un coût de 2 300 euros par enfant et par an. Coût qui baissera entre 1 400 et 1 600 euros l'année prochaine avec l'autonomie des écoles », soit à partir de la rentrée 2023. Les dépenses salariales diminueront également : « Aujourd'hui il n'y a des Atsem que sur Benon. »

12 trajets de car en moins

Le maire met aussi en avant l'aspect écologique et la sécurité routière avec les 12 trajets de car quotidiens entre les deux communes, sans compter les allers-retours des parents.

Avec ses neuf classes, Benon pourra accueillir les 220 élèves de la rentrée prochaine. Mais il faudra quand même investir car tout est à la taille des tout-petits. Ainsi du mobilier plus grand doit être acheté pour les classes élémentaires et la cantine. Des sanitaires garçons, filles et handicapés seront construits. La cour devra être

agrandie et l'accueil d'une des classes se fera en préfabriqué durant les travaux. « Des rachats de matériel se feront entre chaque site », rassure Christophe Vinatier qui précise aussi que le centre de loisirs continuera à accueillir les enfants de Ferrières le mercredi.

Si Ferrière ne s'est pas opposée à cette scission, l'enthousiasme est moins prégnant dans l'équipe municipale. « On aurait voulu attendre la rentrée 2024 », explique le maire Bernard Besson. Pour lui, la municipalité se retrouve « à travailler dans la précipitation ».

L'école actuelle compte « six classes en dur et trois bungalows », l'accueil des maternelles s'annonçant compliqué : « Il faut huit classes en tout, un dortoir, une salle de motricité. » Car Ferrières a plus de soucis côté infrastructure, mais pas seulement : « On doit construire toute la partie maternelle, il y en a pour 2 millions d'euros et un an de travaux avec un début en septembre 2023 [...] et il reste dans les 200 000 euros d'emprunts du Sivos à rembourser par les communes. »

Même si le maire de Ferrière parle de « bazar », l'école accueillera bien les quatre classes de maternelle et les quatre classes d'élémentaire avec des effectifs allant de 25 à 27 élèves par classe. Il conclut : « On ne va pas revenir sur cette disposition mais travailler vite et bien ça ne va pas ensemble. »

Carine Fernandez